

Délibération du Conseil Municipal

D.2024-035

Commune de LAUZERTE

ACTE : 7.1.2

L'an deux mille vingt-quatre et le 10 Avril à 20h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES BASSO-GUICHARD, BOURCIER, DENIS, GAUCHET,
MRS BERTHAUX, CAM, LE MOING, PIERASCO, ZULIAN

Procuration : MME LARONDE A M. BERTHAUX
MME MAZILLE A M. PIERASCO

Excusé(e)s / Absent(e)s : MME NEGRE ; MRS BADO ET BAÏADA

Secrétaire : JEAN-FRANCK PIERASCO

Date de la convocation : 28/03/2024

Nombre de conseillers : 14 Nombre de présents : 9 Nombre de votants : 11

❖ **OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET 2024**

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 13 Mars 2024, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 244 609 €

Dépenses et recettes d'investissement : 248 617 €

L Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **VOTE** : le budget de l'exercice **2024** présenté par Monsieur François LE MOING, qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de :
 - Fonctionnement à : 244 609 €
 - Investissement à : 248 617 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

François LE MOING